



L'ÂME DES PÊCHEURS La Turballe

  20 km  1h30

 **Départ** : Place Charles de Gaulle - La Turballe

 **Arrivée** : Place Charles de Gaulle - La Turballe

Caractéristiques :

- Itinéraire sur route à faible circulation et sur piste dédiée aux vélos
- Itinéraire CAP à vélo

- Suivre balisage : 

 **Office de Tourisme de La Turballe (44420)**
Place Charles-de-Gaulle
Tél. 02 40 24 34 44 - contact@labaulle-guerande.com
www.labaulle-guerande.com/la-turballe.html



Après une balade le long du port de pêche où les chalutiers reviennent avec leur cargaison de poissons, vous longerez le bord de mer et irez jusqu'à la pointe de Pen Bron par la piste cyclable. Vous passerez ainsi à proximité du site naturel de Pen Bron, propriété du Conservatoire du littoral et site Natura 2000, à l'échelle de l'Europe. Arrivés au bout de la flèche sableuse, vous apercevrez le traict, bassin de la conchyliculture et les quais de la cité du Croisic.

À VOIR EN CHEMIN...

• La Turballe, village de pêcheurs

On trouve mention de La Turballe pour la première fois dans des écrits remontant à 1452. À cette époque, il ne s'agissait pas encore d'un bourg, mais d'un groupe de quelques maisons au sommet de la dune. Ce sont les activités de pêche qui ne cessent de croître qui permettront à La Turballe d'être élevée au rang de commune en 1865. Désormais connue pour le dynamisme de ses pêcheurs, La Turballe offre aux visiteurs un magnifique paysage et de nombreuses balades, notamment grâce à ses 9 km de plage.

• Le musée « La Maison de la Pêche »

Terrasse du Centre de marée - Tél. 02 40 11 71 31

Venez découvrir, au-dessus de la criée, le centre d'animation de l'association « Au Gré des vents ». À travers une exposition, découvrez le milieu maritime turballais au cours d'une visite libre où différentes thématiques sont abordées : histoire et évolution du port, les conserveries turballaises, la pêche aujourd'hui (les métiers, les techniques de pêche) et la passerelle d'un chalutier actuel reconstituée. Organisation d'animations « savoir-faire » : atelier matelotage, atelier du P'tit mousse et atelier « Nom d'un poisson », visite du port et de la criée, visite du sardinier « Au gré des vents ». Ouverture : toute l'année.

Le bois de Boule

Le bois de Boule est une invitation à la découverte des nombreux produits du terroir, issus des fermes et élevages du territoire. La ferme du Bois de Boule est spécialisée dans l'élevage de lapins et poules. Retrouvez les différentes productions de la Presqu'île directement dans les exploitations, et sur les marchés où couleurs et saveurs rivalisent pour le plaisir des sens...

EN SAVOIR PLUS...

• La pointe de Pen Bron

Le site de Pen Bron est localisé sur la commune de La Turballe, entre les marais salants de Guérande, les traicts du Croisic et l'Océan Atlantique. Il constitue, du point de vue écologique et paysager, le massif dunaire le plus remarquable du littoral de Loire-Atlantique. Cet espace naturel est intégré au site classé des marais salants de Guérande et bénéficie à ce titre d'une protection forte des paysages. Grâce à sa grande richesse écologique, il est également intégré au réseau Natura 2000, dont l'objectif est d'enrayer la perte de biodiversité.

Le Conservatoire du littoral est propriétaire d'une partie de la dune de Pen Bron, ce qui lui confère une protection durable.

POURSUIVRE VOTRE ROUTE...

- Itinéraire n°7 « Du Mès à la petite cité de caractère ».
- Itinéraire n°9 « De la Cité Médiévale aux marais »

LOUEURS DE VÉLOS

- **Océan cycles** - 3b rue du four - La Turballe
Tél. 06 52 91 62 12
- **Hôtel Les Chants d'Ailes** - 11 boulevard Bellanger
La Turballe - 02 40 23 39 87





LA BAULE
PRESQU'ÎLE DE
GUÉRENDE
TOURISME



20 km



1h30

L'ÂME DES PÊCHEURS La Turballe

8



Cartographie : © OTLBPBG - Extrait de IGN V2® - ©IGN - 2021. Reproduction interdite - Droits réservés - Extrait de IGN V2® - ©IGN - 2021. © 2014 Maquette CAP Atlantique - Crédits photos : A.Lamoureux - Réalisation : ©OTLBPBG - Impression : TPI Imprimerie - Z.A. L'Ensigne de l'Abbaye 35300 Batton - WPFEFC - 10-31-1531 - Imprimé en décembre 2021 - Ne pas jeter sur la voie publique